L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 AVRIL 1844.

Nouvelle-Orleans :

VENDREDI MATIN, 5 AVRIL 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS :

HENRY CLAY.

OPINION DE M. CALHOUN SUR M. VAN BUREN.

"Bien moins encore puis-je accorder mon appui à aucun candidat qui donnera, par lui ou par ses amis politiques, aide et protection à l'agitation des questions d'abolition dans le Congrès ou ailleurs. Je doute de la sincérité d'un homme qui, tout en déclarant n'être pas abolitioniste, aide à agiter ou laisse agiter ces questions, quelque prétexte qu'il allègue ... Le fanatique égaré est beaucoup moins coupable que celui qui, dans des vues politiques et pour un intérêt de parti, aide à faire ce qu'il sait être défendu par la Constitution."

☞ A l'occasion du Vendredi-Saint, l'*Abeille* ne paraîtra pas demain.

La malle a manqué hier au delà de Charleston.

Le journal lecofoco a beau faire, il ne persuadera jamais à personne que nous sayons hostiles aux citoyens naturalisés. D'ailleurs, il donne lui-même le meilleur des raisons pour que, de notre part, cette hostilité soit impossible.

Mais ne saurait-on, sans attaquer les naturalisés, flétrir la fraude et le parjure? Ne serait-ce pas un injure pour eux qu'une pareille supposition?

"Il y a fagots et fagots", disait le bonhomme Sganarelle du Médecin malgré lui.—Nous disons, nous, qu'il y a malheureusement depuis quelque temps naturalisés et naturalisés; naturalisés légitimes et naturalisés bâtards. Eh bien! les citoyens naturalisés régulièrement, honorablement, sont, tout autant que les enfans du sol, opposés aux naturalisations frauduleuses dont s'affligent à bon droit tous les hommes honorables sans acception de parti, et contre lesquelles seulement nous avons protesté.

Citoyens, nous déplorons la violation ouverte de lois, moins encore pour le fait matériel de cette violation, quelque affligeant qu'il puisse être, que pour les conséquences désastreuses qui devront en résulter plus tard pour la chose publique; citoyens naturalisés, nous ne pouvons voir sans indignation usurper un titre précieux pour nous qui l'avons honorablement acquis, et nous assimiler des gens qui les sont doublement, en le foulant aux pieds les lois de pays.

Ces réflexions sont même surabondantes. Les naturalisés de bonne foi savent bien où se trouvent leur amis et leurs ennemis. Toutes les déclamations du monde ne sauraient donner le change là-dessus.

ELECTEURS LECTEURS.—M. J. CHARLES GUERNET nous adresse une note dans laquelle il nie positivement que le comité exécutif du Clay Club ait jamais participé directement à la naturalisation des étrangers. A la suggestion d'un ou deux membres du comité, M. Guernet, comme secrétaire du dit comité, a recommandé de la naturalisation de vingt-cinq ou trente personnes. Il affirme que jamais le Clay Club n'a adressé d'ordre au juge Elliott; que le régistre du Clay Club ne porte guère qu'une soixantaine de noms d'individus nouvellement naturalisés; que le Clay Club n'a jamais cherché à faire naturaliser des gens qui lui étaient inconnus et dont les noms ne se trouvaient pas inscrits sur son régistre, &c.

On a fait grand bruit d'un ou deux ordres de M. GUERNET, priant M. GUERNIN, de faire naturaliser un certain nombre de personnes, vingt-cinq ou trente environ. Le Clay Club n'a jamais donné à son comité aucune instruction pour faire naturaliser des étrangers; nous en sommes certains. La mission du comité était toute diffusante; et les ordres de M. GUERNET n'ont été écrits qu'à la suggestion d'un ou deux membres qui agissaient de leur autorité privée. C'est sur ces faits essentiellement individuels, que les lecofocos cherchent à rejeter sur le whigs l'odieux des fraudes qui ont eu lieu à propos de naturalisation. Mais ce qui peut avoir été fait par quelques membres du comité, est positivement à beaucoup à l'élection de juillet, et l'on affirme que c'est sur cette époque que la plupart des certificats ont été délivrés. M. SOULÉ se pendant a parlé deux jours sur ce chapitre; il n'a pas épargné l'éloquence dans ses longs discours; mais n'a-t-il pas oublié d'y mettre du bon sens et de la sincérité?

CHRONIQUE LOCALE.

THEATRE D'ORLEANS.—Mme. et M. LINCOLN auront leur bénéfice mardi prochain, et nous ne doutons pas que le public ne se porte avec empressement à cette représentation: il a de grandes obligations à remplir envers ces deux artistes si pleins de talent et de zèle.

AMPHITHEATRE DE LA RUE DAUPHINE.

Le propriétaire du Cirque de la rue Dauphine se dispose à faire construire dans l'enceinte de son établissement, un théâtre, sur lequel on jouera le vaudeville et le drame. Une compagnie d'artistes est déjà engagée et l'on assure que les gais vaudevilles des VARIÉTÉS et du PALAIS-ROYAL de Paris y seront rendus d'une manière fort satisfaisante.

On fait courir des listes de souscriptions dans le but de réaliser très incessamment ce projet intéressant.

L'examen de M. John Mullen, accusé d'avoir forcé une bibliothèque du poêle du quatrième district de la seconde Municipalité, d'avoir intimidé les juges et annoncé de briser la boîte au scrutin, à la dernière élection, a eu lieu hier, devant le Maire, qui l'a envoyé devant la Cour Criminelle et l'a mis sous caution.

Les individus impliqués dans la rixe du vestibule de la salle de bal d'Orléans, ont été examinés de nouveau par le recorder Gâtons, et faute de pouvoir donner cautions pour leur bonne conduite à venir, (un seul excepté qui a fourni cette caution) ont été renvoyés en prison pour trois semaines.

Bill Watson a comparu hier, sous la double accusation de vol d'un habit et d'un chapeau, appartenant à M. Myers, sur la levée et de tentative de vol avec effraction dans la maison de M. Hyde à l'encaisse des rues Perdido et Cirque. Cet individu, bien connu de la police, a d'abord été condamné par son honneur, pour vagabondage, à six mois de détention dans la maison de travail; puis il fut répondre à la Cour Criminelle des deux accusations mentionnées plus haut. Il faut espérer qu'il n'échappera point cette fois comme il l'a fait déjà, à la juridiction de cette Cour.

Wm. Wallace, vieux repris de justice, a été arrêté hier, par le capitaine Winter, comme prévenu de complicité dans le larcin de vol avec effraction commis par Bill Watson, dans la maison de M. Hyde. Il sera examiné ce matin par le recorder Baldwin.

Un individu, nommé Philipp Brady, a comparu hier devant le recorder Baldwin, comme prévenu de s'être fait tirer, sous de faux prétextes, pour environ $60 de quincaillerie dans le magasin de M. McCutchon. Il n'a pu fournir caution et cet envoyé en prison pour attendre son jugement en Cour Criminelle.

ENQUETE DU CORONER.—Le coroner Davis a été appelé hier à faire la levée d'un corps que l'on a trouvé flottant dans le fleuve, en face la rue Poydras. Il était vêtu d'une veste de drap gris et d'un pantalon bleu, non sur par une ceinture de cuir. C'était un homme d'environ quarante ans.

(Extrait de la correspondance de l'*Abeille*.)

WASHINGTON, 25 mars 1844.

SENAT.—On reprend l'examen de l'acte de compromis, qui était demeuré déposé sur le bureau depuis l'ancienne discussion. Le Sénateur Dayton, qui a été absent de la salle de bal d'Orléans, est arrivé ce matin, et a ouvert la conversation sur la question du tarif et de revenir aux lois antérieures à la dernière guerre, époque à laquelle, dit-il, les droits n'excédaient pas 20 pour cent. Il continuera son discours demain, et sera suivi par M. Simmons de Rhode-Island, qui entend parfaitement ce sujet.

CHAMBRE.—C'était jour de résolutions à la Chambre. Beaucoup ont été présentées sur des sujets peu importans; mon entre autres de M. Harris de l'Illinois, demandant que le Secrétaire de la Trésorerie communique un état des recettes des Douanes pendant les huit premiers mois de l'année fiscale courante, et un tableau comparatif du montant de ce qu'auraient été les recettes, si le bill présenté maintenant avait été en vigueur pendant le même temps.

Cette résolution a rencontré une vive opposition, et la discussion de suspendre les réglemens a été repoussée, 96 contre 80 voix.—(Il aurait fallu les deux tiers.)

M. McKay, au nom du comité des voies et moyens, présente un bill autorisant l'émission de pièces d'or d'une pièce.

M. Dobinson, de Tennessee, demande qu'un s'occupe d'une résolution présentée par lui il y a quelque temps, à l'effet de demander au Secrétaire de la Trésorerie, en vertu des comptes à payer par le gouvernement, le montant des dommages et des terres publiques. La motion est rejetée, 90 voix contre 80; et les recettes de l'année 1841, provenant des douanes, des terres publiques, &c.

Le Sénat a adopté les résolutions qui ont été présentées par le Sénateur Bayard, et qui ont été en faveur de l'indépendance du Texas.

Le Sénateur Bayard a présenté une résolution demandant à quelque jour prochain, si le juge en chef Taney, et les autres juges de la Cour Suprême, ont été consultés par le président, sur le droit qu'ont les Etats-Unis de faire des traités avec les Etats-Unis du Texas, et si ils ont été consultés, quelle a été leur opinion à ce sujet